

Hauts-de-France, Somme  
Péronne  
rue Saint-Fursy, rue des ursulines

## Ancien couvent d'Ursulines de Péronne (détruit)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010939  
Date de l'enquête initiale : 2017  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : opération ponctuelle La première Reconstruction  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : demeure  
Destinations successives : demeure, pensionnat  
Parties constituantes non étudiées : cour, chapelle, jardin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1839, B, 1025 à 1027 ; 1030 à 1033

### Historique

D'après Decagny (1844) et Dournel (1879), les Ursulines s'installent à Péronne dans les années 1680 dans l'hôtel de la Commanderie proche de la collégiale. La construction du couvent commence en 1720 et s'achève en 1730 (chapelle). Après la Révolution, elles sont rétablies à Péronne dans un nouvel établissement grâce à Marie Lemercier. Ce nouveau couvent souffre des bombardements durant la guerre de 1870 mais le pensionnat et la chapelle sont restaurés.

L'édifice est représenté sur le cadastre napoléonien levé vers 1839. On y distingue deux propriétés adossées à l'ancien rempart, l'une au sud (B 1032 et 1033), ancienne maison canoniale ouvrant rue de la Montagne du Brusle, l'autre au nord (B 1030, 1031), ancien couvent d'ursulines ouvrant sur la rue Saint-Fursy.

La partie nord comprend un vaste bâtiment principal, en coeur de parcelle, des dépendances dans la cour et un vaste jardin. L'état des sections indique que la propriété (B 1030, 1031) appartient à Charles Lemercier (1760-1846), receveur des finances, qui y réside en 1836. Sa veuve, Marie Eléonore Deguehagny (1766-1853) y est domiciliée en 1846 avec sa petite fille Marie Lemercier. D'après Decagny (1865), la demeure, agrandie en 1857, est "l'une des plus belles maisons bourgeoises de la ville". Détruite durant la guerre de 1870, elle ne sera pas reconstruite. Un dispositif de commémoration, décrit dans *Le Monde illustré* (16 juin 1872), est aménagé dans ses ruines. "Un reposoir unique en son genre [...] construit, rue Saint-Fursy, au milieu des ruines de la maison de Mlle Marie Lemercier, et son ensemble pouvait passer pour la commémoration la plus saisissante du siège que nous avons subi. Contre un pan de muraille, le seul resté debout à la suite de l'incendie, un autel avait été construit, comme les degrés qui y conduisaient, avec les pierres provenant de l'édifice détruit. La crédence destinée à recevoir le Saint-Sacrement se composait de deux rangées de boulets, des obus servaient de chandeliers. Derrière l'autel, s'élevait une grande croix faite d'un tronc d'arbre renversé et brisé dans le bombardement, avec cette inscription simple et touchante : Spes Unica. A droite de l'autel, se tenaient trois jeunes filles, dont l'une, représentant notre malheureuse ville, s'appuyait sur la Foi et sur l'Espérance, que personnifiaient ses deux compagnes".

La partie sud comprend un bâtiment de plan en L, aligné sur la rue et déterminant deux cours. L'état des sections indique que la propriété (B 1032, 1033) appartient à Pierre Constant Hochard. Elle est acquise par Marie Lemercier pour y établir un pensionnat, attesté en 1846. A cette date il est dirigé par Elise Loffroy, qui y loge avec une sous-maîtresse. Dix ans plus tard, l'établissement, toujours dirigé par Elise Loffroy, a pris de l'importance, on y compte sept sous-maîtresses. Il est agrandi en 1853, puis en 1857 (maison et chapelle) pour Marie Lemercier.

Les bâtiments du pensionnat, dirigé par la congrégation des Oblates de Saint-François de Sales (Troyes), sont cédés à la Société commerciale de Saint-Ouen en 1892 (*Progrès de la Somme*, 19 novembre 1903). La congrégation est dissoute en

1903 et l'ensemble devient la propriété de la ville, qui souhaite construire un collège de filles, en 1913, sur les terrains de l'ancien pensionnat (B 1032, 1033). Le collège n'est pas construit mais installé dans les bâtiments.

L'édifice est connu par un plan joint au dossier d'évaluation des dommages de guerre, qui le signale comme collège de filles. Sur le plan légendé, qui donne la destination de chaque bâtiment (cf. annexe), figurent le reposoir et le tertre qu'on distingue sur la gravure publiée dans *Le Monde illustré*.

L'ensemble est détruit durant la Première Guerre mondiale et le **collège de filles** reconstruit avenue Danicourt.

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 3e quart 19e siècle

## Description

### Éléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99O 2996. **Péronne. Bâtiments communaux.**
- AD Somme ; Série O ; 99O 3000. **Péronne. Bâtiments communaux.**
- AD Somme. série 3P ; 3P 620/3. **Péronne. Etat des sections.**
- AD Somme. série 3P ; 3P 620/5. **Péronne. Matrices des propriétés foncières 1837-1914.**
- *Le Monde illustré*.  
"Un reposoir à Péronne". 22 juin 1872, p. 16.
- **Péronne. Le nouveau tribunal.** *Le Progrès de la Somme*, 9 juillet 1931, p. 3.  
"Les droits du liquidateur des congrégations". 19 novembre 1903, p. 2.
- AD Somme. Série 10R ; 10R 1008. **Péronne. Demande d'indemnisation des dommages de guerre.**  
Dossier collège de filles.

### Documents figurés

- **Péronne**, plan cadastral napoléonien [en ligne], section B de la ville (AD Somme ; 3 P 2065/4).
- **La Fête-Dieu, à Péronne. Un reposoir au milieu des ruines d'une maison de la rue Saint-Furcy, détruite pendant la dernière guerre.** Extrait du *Monde illustré*, 1872.

### Bibliographie

- DECAGNY, Paul (abbé). **Histoire de l'arrondissement de Péronne**, 1844.  
p. 58-59.
- DECAGNY, Paul (abbé). **Histoire de l'arrondissement de Péronne**. 1865. Péronne : Quentin.  
p. 111.
- DOURNEL, Jules. **Histoire générale de Péronne**. Péronne : Imprimerie J. Quentin, 1879.

p. 397.

## Annexe 1

### Légende du plan de 1920 (10R 1008)

Collège de filles. Légende du plan de 1920 (10R 1008).

	désignation	élévation	matériaux
A	Remise-hangar	RDC	briques / ardoises
B	Maison	R+1	briques et pierre / ardoises
	porte cochère		
C	Maison	R+1	briques / ardoises
D	Maison	R+1	briques et bois / tuiles
E	Maison	R+1	briques et pierre / ardoises
F	Annexe	RDC sur cave	briques et pierre / ardoises
G	Hangar-remise	RDC	briques / ardoises
H	Préau	RDC	
I	Habitation et classes	R+2	briques et pierre / ardoises
J	Habitation, salon, classe	R+2	briques et pierre / ardoises
K	Cuisine et annexes	R+2	briques / zinc
L et M (B 1032)	Ancienne chapelle et classe au-dessus	R+2	briques et pierre / ardoises

## Illustrations



Plan (AD Somme ;  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20178005506NUCA



La Fête-Dieu, à Péronne. Un  
reposoir au milieu des ruines d'une  
maison de la rue Saint-Fursy,  
détruite pendant la dernière guerre.  
Extrait du Monde illustré, 1872.

Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20218005297NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Ancien bourg Saint-Fursy (IA80010922) Hauts-de-France, Somme, Péronne

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan (AD Somme ;

IVR32\_20178005506NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Fête-Dieu, à Péronne. Un reposoir au milieu des ruines d'une maison de la rue Saint-Furcy, détruite pendant la dernière guerre. Extrait du Monde illustré, 1872.

IVR32\_20218005297NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation